

329. Décision du 7 octobre 1891 autorisant le Conseil municipal de Papeete à se réunir en session extraordinaire.....	280
330. Arrêté du 10 octobre 1891 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget local exercice 1891, un crédit supplémentaire de la somme de 5,115 fr. 93.....	281
331. Décision du 14 octobre 1891 relative à la liquidation des droits d'octroi de mer perçus pour le compte des Iles-Sous-le-Vent jusqu'au 20 octobre 1891.....	282
332. Décision du 14 octobre 1891 fixant les ports des Iles-Sous-le-Vent ouverts au commerce.....	283
333. Arrêté du 22 octobre 1891 rendant exécutoire le rôle principal de la contribution personnelle des Marquises pour l'année 1891.	284
334. Arrêté du 22 octobre 1891 rendant exécutoires les rôles supplémentaires des perceptions de Papeete, Taravao et Moorea pour le 3 ^e trimestre 1891.....	285
335. Arrêté du 22 novembre 1891 rendant exécutoire le rôle supplémentaire des patentes de la perception de Papeete pour le 3 ^e trimestre 1891.....	286
336. Arrêté du 22 octobre 1891 rendant exécutoire le rôle supplémentaire des prestations urbaines pour le 3 ^e trimestre 1891.	287
337. Arrêté du 30 octobre 1891 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget local, exercice 1891, un crédit supplémentaire de la somme de 8,771 fr. 58.....	288
338. Décision du 30 octobre 1891 fixant à 0 fr. 25 par franc les remises du Trésorier-payeur sur les mandats d'articles d'argent.....	289
<hr/>	
339 à 349. Nominations, Mutations, etc.....	290

N° 522. — CIRCULAIRE du Sous-Secrétaire d'Etat des colonies. —
Modification à la tenue des infirmiers-chefs coloniaux.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des colonies à MM. le Gouverneur général de l'Indo-Chine; les Gouverneurs des colonies; le Commissaire général du Gouvernement dans le Congo français; le Gouverneur en mission dans les rivières du Sud du Sénégal, et le lieutenant-colonel commandant supérieur du Soudan français.

(Sous-Secrétariat d'Etat des Colonies. — 2^e division. — 7^e bureau: Administration des Services militaires, etc.)

Paris, le 12 mai 1891.

MESSIEURS, — J'ai l'honneur de vous informer que, par un décret en date du 4 mai courant, rendu à ma demande et sur la proposition de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, décret que vous trouverez reproduit au *Journal officiel* du 8 de ce mois, la tenue des infirmiers-chefs coloniaux a été modifiée par l'addition, sur l'épaule de la vareuse, d'une patte en